

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

Période de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

251 à 999

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

333

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est

82/100

70 points sur un maximum de 85 pouvant être obtenus

INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	<i>écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)</i>			
	<i>moins de 30 ans</i>	<i>30 à 39 ans</i>	<i>40 à 49 ans</i>	<i>50 ans et plus</i>
<u>ouvriers</u>	15.4%	15.4%	15.4%	15.4%
<u>employés</u>	nc	nc	nc	nc
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc	nc	nc	nc
<u>ingénieurs et cadres</u>	nc	nc	nc	nc

vosre résultat final est **10.4%**

écart favorable aux hommes

vosre note obtenue est **25/40**

INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	<i>écart de taux d'augmentations par csp</i>
<u>ouvriers</u>	0%
<u>employés</u>	nc
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc
<u>ingénieurs et cadres</u>	nc

vosre résultat final est **0%**

les femmes et les hommes sont à égalité

vosre note obtenue est **20/20**

INDICATEUR ÉCART DE TAUX DE PROMOTIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	<i>écart de taux de promotions par csp</i>
<u>ouvriers</u>	0.5%
<u>employés</u>	nc
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc

vosre résultat final est **0.5%**

écart favorable aux hommes

vosre note obtenue est **15/15**

ingénieurs et cadres

nc



Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité pendant la période de référence.

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

